



PV 400 DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018

## GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

### SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Bientôt la rentrée.

#### Infos pour la saison 2018-2019

L'assemblée générale du GLM aura lieu **le samedi 8 septembre** 9H-12H

C'est le club de l'**UGA** qui nous accueillera au stade TROUSSIER. Il serait souhaitable que le responsable du foot d'animation soit présent, les infos se portant essentiellement sur cette catégorie.

Toute absence sera amendée de **93€**.

Des médailles seront remises entre autres aux clubs de US MEYZIEU-FEYZIN-CHASSIEU DECINES-  
US VENISSIEUX-CONFLUENCE merci d'être présents.

**Dernière limite pour inscrire vos équipes sur foot club le lundi 10 septembre.**

**Pensez à nous indiquer vos équipes féminines de U 7 à U 13.**

Les documents relatifs au foot d'animation sont sur le site du District.

La journée d'Accueil des U7 du samedi 29 septembre se déroulera au stade L GERIN à **VENISSIEUX FC**

#### COUPES

SENIORS – U 15 – U 17 : Pensez à vous inscrire sur foot club .Vous entrez en lice après votre

élimination de la coupe du Rhône jusqu'au 32<sup>ème</sup> de finale les frais ne seront comptabilisés pour votre club que si vous participez, vous pouvez inscrire plusieurs équipes.

Indiquez nous le numéro de l'équipe et son niveau.

### COMMISSION U13

Présents : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

**Les dates des journées de championnat ainsi que toutes les informations pour la première phase en catégorie U 13 sont disponibles sur le site du District de Lyon et du Rhône de football dans l'onglet PRATIQUES puis sur l'onglet FOOTBALL D'ANIMATION.**

**RAPPEL** : Samedi : 22/09/2018 (J1) –29/09/2018 (J2) – 20/10/2018 (J3) – 10/11/2018 (J4) – 17/11/2018 (J5) – 24/11/2018 (J6) – 08/12/2018 (J7).

**Journée de Match retard : samedi 15/12/2018.**

**Equipes inscrites pour le championnat U13 en date du 2 septembre 2018 (77 équipes)** : OLYMPIQUE LYONNAIS (3) - ASUL (1/2/3) - ASVEL (1/2/3/4/5F) - CO SAINT FONS (1/2) - US MEYZIEU (3/4/5/6) - ES CHARLY (1) - UGA DECINES (1/2/3) – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE (1/2) - FC LYON (3/4/5/6/7/8/9) - JS IRIGNY (1/2/3F) - FC ROULE LA MULATIERE (1) - AS BUERS (1/2/3) - AS MONTCHAT (1/2/3/4/5/6/7/8) - ES TRINITE (1/2/3/4) - AS BELLECOUR-PERRACHE (2) - AS ALGERIENNE VILLEURBANNE (1/2) - FC GERLAND (1/2/3/4/5F) - CDFC CHASSIEU-DECINES (3/4F) - AS BRON GRAND LYON (1/2/3) - CS LYON 8<sup>ème</sup> (1/2/3/4/5) - VILLEURBANNE UNITED FC (1/2/3/4F) – VENISSIEUX FC (3/4/5/6/7/8) - SC BRON TERRAILLON LA PERLE (1/2).

**Clubs n'ayant pas inscrits d'équipes en date du 2 septembre 2018 : USM PIERRE-BENITE.**

Afin de pouvoir préparer les poules de la catégorie U13 pour la saison 2018-2019, nous pouvons inscrire les équipes jusqu'au **samedi 8 septembre 2018** (date du jour de l'assemblée générale du Groupement). Merci de faire le nécessaire.



PV 400 DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018

## Courriers, Fax, Courriels des clubs :

**A.S.V.E.L. section Football** : Mail reçu de Mr Sabri AMERI reçu le 31 aout 2018 nous informant de l'inscription d'une équipe féminine en catégorie U13, lu et noté.

**Les mails doivent être envoyé depuis la boîte mail officiel de votre club afin d'éviter tout souci, Merci.**

**FC GERLAND** : Mail reçu d'Amélie, Toan et Malik reçu le 31 aout 2018 nous informant de l'inscription d'une équipe féminine en catégorie U13, lu et noté.

**Les mails doivent être envoyé depuis la boîte mail officiel de votre club afin d'éviter tout souci, Merci.**

## **COMMISSION FESTIVAL U13**

**Présent** : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

**Les dates des journées du Festival U13 ainsi que toutes les informations pour la première phase en catégorie U 13 sont disponibles sur le site du District de Lyon et du Rhône de football dans l'onglet PRATIQUES puis sur l'onglet FOOTBALL D'ANIMATION.**

**RAPPEL** : Samedi : **15.09.2018 (Tour 1) - 13.10.2018 (Tour 2) - 01.12.2018 (Finale Groupement) - 23.03.2019 (Finale Départementale).** Journée de Match retard : samedi 15/12/2018.

**Equipes inscrites au Festival U13 en date du 27 aout 2018 (24 équipes)** : OLYMPIQUE LYONNAIS 1 - ASUL 1 - ASVEL 1 - CO SAINT FONS 1 - US MEYZIEU 1 - ES CHARLY 1 - UGA DECINES 1 - FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 - FC LYON 1 - JS IRIGNY 1 - FC ROULE LA MULATIERE 1 - AS BUERS 1 - USM PIERRE-BENITE 1 - AS MONTCHAT 1 - ES TRINITE 1 - AS BELLECOUR-PERRACHE 1 - AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 - FC GERLAND 1 - CDFC CHASSIEU-DECINES 1 - AS BRON GRAND LYON 1 - CS LYON 8<sup>ème</sup> 1 - VILLEURBANNE UNITED FC 1 - VENISSIEUX FC 1 - SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1.

Le premier tour du Festival U 13 est prévu le samedi 15 septembre 2017, et le tirage au sort aura lieu le lundi 3 septembre 2018 lundi à 18 H 00 au siège du Groupement, c'est pour cela que nous avons inscrit d'office toutes les équipes 1 de chaque club. Si vous désirez ou ne pouvez pas participer à ce premier tour, merci de nous le faire savoir au plus vite.

## **Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13 :**

- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

## **Règlement du Festival U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :**

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.

- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).

- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).

- Ballon taille N°4

- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.



PV 400 DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018

- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

### **ATTENTION :**

- Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

### **Classement :**

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

### **Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :**

**L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.**

**Déroulement de l'épreuve de jonglerie :** Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

### **Objectif :**

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

**Comptage des points :** Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9<sup>ème</sup>, le meilleur 10<sup>ème</sup> et enfin le meilleur 11<sup>ème</sup>.

**1<sup>er</sup> tour :** Samedi à 14 H 00 (Horaire Obligatoire).

**Poule 1 :** FC GERLAND 1 / COM ST FONS 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 / AS BUERS 1 (Stade des Channées)

**Poule 2 :** ASVEL 1 / CS LYON 8<sup>ème</sup> 1 / JS IRIGNY 1 / ES TRINITE 1 (Stade des Iris)

**Poule 3 :** AS BRON GRAND LYON 1 / FC ROULE LA MULATIERE 1 / AS ALGERIENNE DE VILLEURBANNE 1 / VENISSIEUX FC 1 (Stade Jean Jaurès)



**PV 400 DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018**

**Poule 4** : VILLEURBANNE UNITED 1 / CDFC CHASSIEU-DECINES 1 / US MEYZIEU 1 / FC LYON 1 (Stade de la Viabert)

**Poule 5** : AS MONTCHAT 1 / ES CHARLY 1 / AS BELLECOUR-PERRACHE 1 / ASUL 1 (Stade Marc Vivien Foé)

**Poule 6** : UGA DECINES 1 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 / USM PIERRE-BENITE 1 (Stade Raymond Troussier)

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule seront qualifiées pour le second tour du Festival U13.

**Quartés équipes** sur les 6 poules seront repêchées parmi les équipes classées troisième de chaque Poule.

Comme critère : le nombre de points réalisés d'une part et l'épreuve de jonglerie d'autre part si ex aequo.

Les équipes non qualifiées du Festival U13 seront repêchées en coupe de Groupement principale pour le tour suivant.

## **COMMISSION COUPE GLM U13**

**Présent** : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

**Les dates des journées de la coupe de Groupement U13 ainsi que toutes les informations pour la première phase en catégorie U 13 sont disponibles sur le site du District de Lyon et du Rhône de football dans l'onglet PRATIQUES puis sur l'onglet FOOTBALL D'ANIMATION.**

**Journée de Match retard : samedi 15/12/2018.**

**RAPPEL : Samedi : 15.09.2018 (Tour 1) - 13.10.2018 (Tour 2) - 01.12.2018 (Tour 3) - 23.03.2019 (Tour 4) - Date à confirmer si besoin (tour de cadrage) - date à confirmer (finale).**

**Equipes inscrites en coupe de Groupement U13 en date du 5 septembre 2018 (42 équipes)** : OLYMPIQUE LYONNAIS (2/3) – ASUL (2/3) - ASVEL (2/3/4) -FCBE FEYZIN BELLE ETOILE (2) – FC LYON (2/3/4/5/6) - JS IRIGNY (2) - AS MONTCHAT (2/3/4/5/6/7/8) - AS BELLECOUR-PERRACHE (2) - AS ALGERIENNE VILLEURBANNE (2) - FC GERLAND (2/3/4) - CDFC CHASSIEU-DECINES (2/3/4) - AS BRON GRAND LYON (2/3) - CS LYON 8<sup>ème</sup> (2/3/4/5) - VILLEURBANNE UNITED FC (2/3) – VENISSIEUX FC (3/4/5/8).

**Clubs n'ayant pas inscrits d'équipes en date du 2 septembre 2018** : COM ST FONS - US MEYZIEU - UGA DECINES - AS BUERS - USM PIERRE-BENITE - ES TRINITE - SC BRON TERRAILLON LA PERLE - VENISSIEUX FC (Equipe 5 et 6).

Le premier tour de la coupe de Groupement en catégorie U13 est prévu le **samedi 15 septembre 2017**, et le tirage au sort a eu lieu le **mercredi 5 septembre 2018** avec les 42 équipes inscrites en coupe de Groupement.

### **Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :**

- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

### **Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :**

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.

- Début des rencontres à **14 H 00** précise.

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.



**PV 400 DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018**

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
  - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
  - Ballon taille N°4
  - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
  - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
  - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
    - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
  - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
  - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
  - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
  - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
  - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

### **ATTENTION :**

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

### **Classement :**

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

**Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :** L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

**Déroulement de l'épreuve de jonglerie :** Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

### **Objectif :**

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

**Comptage des points :** Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9<sup>ème</sup>, le meilleur 10<sup>ème</sup> et enfin le meilleur 11<sup>ème</sup>.

**1<sup>er</sup> tour :** Samedi à 14 H 00.

**Poule 1 :** FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / ASVEL 4 / FC LYON 5 / AS MONTCHAT 2 (Stade Jean Bouin)



**PV 400 DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018**

**Poule 2 : ASUL 3 / FC LYON 6 / FC GERLAND 2 / CS LYON 8<sup>ème</sup> 3 (Stade Séverine)**

**Poule 3 : JS IRIGNY 2 / AS MONTCHAT 8 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 / VENISSIEUX FC 5 (Stade d'Ivours)**

**Poule 4 : FC LYON 3 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / AS MONTCHAT 5 / VENISSIEUX FC 4 (Stade à confirmer)**

**Poule 5 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 / CS LYON 8<sup>ème</sup> 4 / AS MONTCHAT 4 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 (Stade Ahmed Mokrane)**

**Poule 6 : AS BELLECOUR-PERRACHE 2 / OLYMPIQUE LYONNAIS 2 / AS MONTCHAT 6 / VILLEURBANNE UNITED 2 (Stade Sonny Anderson)**

**Poule 7 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 / AS BRON GRAND LYON 2 / VENISSIEUX FC 2 / ASVEL 3 (Stade Romain Tisserand)**

**Poule 8 : VENISSIEUX FC 8 / ASUL 2 / FC LYON 4 / FC GERLAND 3 (Stade à confirmer)**

**Poule 9 : FC LYON 2 / AS MONTCHAT 3 / ASVEL 2 / VILLEURBANNE UNITED 3 (Stade à confirmer)**

**Poule 10 : VENISSIEUX FC 3 / CS LYON 8<sup>ème</sup> 5 / AS MONTCHAT 7 / (Stade à confirmer)**

**Poule 11 : CS LYON 8<sup>ème</sup> 2 / AS BRON GRAND LYON 3 / FC GERLAND 4 / (Stade Michel Saez)**

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules de 4 équipes seront qualifiées en coupe de Groupement Principale, et les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> seront reversées en coupe de Groupement Complémentaire pour le second tour.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> des poules de 3 équipes sera qualifiée en coupe de Groupement Principale, et les équipes 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> seront reversées en coupe de Groupement Complémentaire pour le tour suivant.

## **COMMISSION U11**

**Présents :** Mr H.MOLINARI et S.BLANC

Première journée le **22 septembre** 2018 : Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes.

Nous ferons le point après l'assemblée du GLM samedi 8 septembre et nous pourrons ainsi établir le championnat .

## **COMMISSION U9**

**Présent :** Mr T.COIGNOT

Première journée le **22 septembre** 2018 : Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes

**Merci également de nous proposer vos terrains à défaut nous désignerons d'office. Merci.**

**Clubs n'ayant pas inscrit d'équipes** : dernière limite le lundi 10 septembre, après l'accès à FOOTCLUB sera fermé.

US MEYZIEU / CS LYON

## **COMMISSION U7**

**Présent :** Mr C.MOUNIER

Première journée le **29 septembre** 2018 Journée d'accueil à VENISSIEUX Stade L.GERIN

Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes

**Merci également de nous proposer vos terrains à défaut nous désignerons d'office. Merci.**

**Clubs n'ayant pas inscrit d'équipes** : dernière limite le lundi 10 septembre, après l'accès à FOOTCLUB sera fermé.

ASVEL / US MEYZIEU / CS LYON / CHARLY